



## Élections présidentielles à Roche Saint Secret-Béconne :

**Premier tour** : le dimanche 10 avril 2022

Participation : 306/82,70 % - abstentions : 64/17,30 %

Blancs : 4/1,31 % - nuls 0/0%

Jean Luc Mélenchon : 77/25,50 %

Emmanuel Macron : 65/21,52 %

Marine Le Pen : 44/14,57 %

Eric Zemmour : 28/9,27 %

Yannick Jadot : 26/8,61 %

Valérie Pécresse : 19/6,29 %

Jean Lassalle : 16/5,30 %

Fabien Roussel : 11/3,64 %

Anne Hidalgo : 6/1,99 %

Philippe Poutou : 4/1,32 %

Nicolas Dupont-Aignan : 4/1,32 %

Nathalie Arthaud : 2/0,66 %.

**Deuxième tour** : le dimanche 24 avril 2022

Participation : 293/79,19 % - abstentions : 77/20,81 %

Blancs : 32/10,92 % - nuls 9/3,07%

Emmanuel Macron : 141/55,95 %

Marine Le Pen : 111/44,05 %

Le taux de participation des Rochoises et Rochois a été supérieur au taux de participation national (73,69 % au premier tour 71,8 % au deuxième tour).

Les élections dans la commune se sont déroulées sans incidents.

La municipalité remercie le personnel communal, les élus et les citoyens qui se sont mobilisés avant, pendant et après les élections pour qu'elles se déroulent au mieux.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022. Le conseil municipal est à la recherche de quelques volontaires pour participer à ce moment de démocratie. Si vous êtes intéressé pour être assesseur ou scrutateur, merci de vous faire connaître auprès de la mairie : 04 75 53 50 84

## Cimetières :

La situation des cimetières de la commune a été exposée dans le flash info d'août 2021. Pour rappel, la commune est propriétaire des sols des cimetières, dans lesquelles elle met à disposition des emplacements pour les inhumations.

Concernant les sépultures, il y a deux situations différentes :

- Un ayant droit (membre de la famille de la ou des personnes inhumées) a acheté une concession (concessions trentenaires à Roche Saint Secret). Dans ce cas, la tombe ne peut être reprise par la commune qu'en fin de concession et en l'absence de renouvellement
- Il n'y a pas eu achat de concession, auquel cas l'inhumation est réputée avoir été faite en terrain commun et la municipalité peut récupérer l'emplacement, avec dépôt des ossements dans l'ossuaire, cinq ans après la dernière inhumation.

La remise en ordre des cimetières, entamée en 2021 se poursuit : à la suite de la pose de panonceaux à la Toussaint 2021, une cinquantaine de familles a régularisé leur situation, certaines concessions ont été vendues du vivant des personnes souhaitant être inhumées dans un cimetière de la commune. Les recettes issues de ces concessions vont être investies dans l'amélioration des cimetières :

- A Blacon : restauration du mur d'enceinte et pose d'une main courante pour accéder à l'entrée depuis la traverse du Serre des Vignes
- A Béconne : pose d'une plaque « jardin du souvenir » avec possibilité d'y coller des petites plaques indiquant le nom et les dates de naissance et de mort de la personne dont les cendres ont été épanchées à cet emplacement (l'épandage des cendres dans le jardin du souvenir est gratuit à la différence du dépôt d'une urne dans le columbarium qui donne lieu à établissement d'une concession).

Le 5 mai, il a été constaté que tous les panonceaux restant devant les sépultures dont les concessions n'avaient pas été réglées ont été volés. Cela représente un coût non négligeable pour la commune et une entrave à la remise en ordre des cimetières. Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Dieulefit qui doit enquêter à partir d'éléments sur de possibles auteurs.

## Gestion de l'eau :

La ressource en eau est une problématique importante sur nos territoires. La situation est d'autant plus préoccupante que le réchauffement climatique se traduit par une baisse progressive des précipitations.

La faible pluviométrie de l'automne 2021, de l'hiver 2021-2022 et du début du printemps 2022 a conduit la préfecture à prendre un arrêté sécheresse au niveau « alerte » (2ème niveau sur 4).

Nombre d'usages de l'eau domestique ou professionnelle peuvent être restreints ou interdits selon le niveau d'alerte. L'arrêté cadre complet ainsi que ses annexes sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Drôme :

<http://www.drome.gouv.fr/arrete-secheresse-des-12-et-15-avril-2022-a8322.html> ou la mairie.

### Manifestations pour la fusion La Roche Saint Secret et Béconne :

A la suite du premier appel à documents, plusieurs habitantes et habitants de la commune ont fait parvenir des documents des années 1970 à la mairie. Ce premier fond documentaire doit être enrichi, merci aux Rochois et Rochoises qui ont des documents de ces années, de les confier à la mairie pour qu'ils soient photocopiés puis restitués.

L'organisation des événements courant 2023 sur ce thème est en cours de réflexion et donnera lieu à une nouvelle réunion publique courant juin 2022.

### Prix des repas à la cantine de l'école :

La mairie a reçu un courrier de Plein Sud Restauration informant la commune de l'augmentation du prix du repas facturé à la mairie. Au vu du contexte actuel avec la hausse du coût des matières premières et de l'énergie, Plein Sud Restauration se voit obligé à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022 soit d'augmenter le prix du repas de 6.5 %, soit de supprimer les laitages (fromage ou desserts lactés).

Le prix d'achat du repas est actuellement de 3.70 € TTC. Il serait donc à 3.94 € TTC au 1<sup>er</sup> mai 2022.

Au cours du Conseil Municipal du 11 avril 2022, il a été décidé que le budget communal prendra en charge les 0.24 € d'augmentation pour les mois de mai, juin et juillet. Le prix facturé aux parents sur cette période sera inchangé et les enfants bénéficieront de produits laitiers aux repas.

Pour septembre 2022, une augmentation du prix du repas est à prévoir. La municipalité étudie des solutions alternatives concernant le fournisseur du repas.

### Concert de la chorale du collège de Dieulefit :

Jeudi 9 juin 2022, à 19h, à la salle des fêtes de Roche Saint Secret Béconne, l'orchestre Dofana et la chorale du collège de Dieulefit produiront la première de leur tournée LOUVERTURE, création musicale pour orchestre et chœur.

40 choristes, solistes et 15 musiciens vous proposent un voyage entre lectures et poèmes chantés, rythmiques d'Afrique de l'Ouest et musique contemporaine.

Grégoire Perdriau a composé le répertoire du groupe « Dofana », et proposé à Philippe Berrard, chef de chœur de la chorale du collège de Dieulefit, de mettre en musique des textes et des poésies d'auteurs noirs des 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles, racontant à leur manière le racisme.

La littérature, la poésie, la musique et le champ artistique en général, sont des vecteurs qui permettent de remettre en question la pensée raciste et nous aident à la déconstruire.

Tarif unique famille : 5€, au profit de l'association Paroles Vagabondes et du Foyer Socio-éducatif du collège Chalamel.

### Association Rochoise Sports et Loisirs :

L'Association Rochoise Sports et Loisirs organise le 1er et le 15 juin 2022, à 17h30, une initiation à la « GYMNASIQUE DOUCE ».

Un cours d'essai vous sera proposé à ces deux dates.

Si ce cours vous convient, vous pourrez vous inscrire pour la saison 2022-2023.

Venez découvrir ou pratiquer !

Rendez-vous à la salle des fêtes de la Roche Saint Secret-Béconne.

Les membres du bureau.

### La Roche des Arts :

Chères Rochoises et chers Rochois,

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association dans notre petite (mais si vivante !), commune. Celle-ci, tournée vers la culture a pour nom : « La ROCHE des ARTS »

Son but est d'offrir aux habitants de Roche Saint Secret-Béconne (enfants et adultes) la possibilité d'emprunter ensemble les différents chemins des arts (musique, théâtre, arts plastiques...), au travers d'évènements, de stages, d'expositions...

Le premier évènement sera un spectacle de marionnettes, tout public, familial, le mardi le 14 juin dans la salle des fêtes. Nous vous tiendrons informés.

Si vous avez envie de nous rejoindre, vous pouvez appeler 06 64 52 29 31 (Catherine Chemla)

Nous serons heureux de vous accueillir dans notre groupe !

Tristan, Anna, Annkatrin, Catherine, Fanny, Nicole, Richard

### Dépistage du cancer colorectal :

Le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10 lorsqu'il est dépisté tôt. En dépit de ces chiffres, à peine 30% des 50-74 ans se font dépister chaque année.

Dès 50 ans, le test de recherche de sang dans les selles, un test simple, gratuit et indolore, est proposé dans le cadre du dépistage organisé. Une coloscopie de prévention est recommandée en cas d'antécédent familial de cancer colorectal. Dans 96% des cas, le test est négatif. Si le résultat est positif, vous serez alors orienté vers un gastroentérologue qui procédera à une coloscopie.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, un courrier vous est envoyé tous les deux ans pour vous inviter à vous faire dépister. Vous pouvez alors retirer votre kit de dépistage auprès de votre médecin généraliste, de votre gastroentérologue ou encore de votre gynécologue.